



## CIRCULAIRE DE RENTREE SCOLAIRE

### Ecole Saint-Nicolas

### Année scolaire 2018-2019

Chers parents,

Vous avez inscrit ou renouvelé l'inscription de votre (vos) enfant(s) à l'école Saint-Nicolas pour la prochaine rentrée scolaire. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous communiquons quelques informations importantes.

- **Accueil des nouveaux élèves :**

**Judi 30 août de 16 h à 17h30 dans la cour de l'école autour d'un goûter.**

- **Rentrée scolaire des classes élémentaires**

**Lundi 3 septembre à 10 heures dans la cour de l'école.**

- **Rentrée scolaire des classes maternelles**

**Lundi 3 septembre à 10 heures dans les classes.**

Attention, pour les élèves des TPS/PS/MS de Mme Chevrier, rentrée échelonnée sur deux jours :

**Lundi 3 septembre** : rentrée des anciens élèves de TPS, PS (enfants déjà scolarisés à St Nicolas en 2018-2019) et tous les élèves de MS.

**Mardi 4 septembre** : rentrée de tous les nouveaux inscrits de TPS et PS

**GARDERIE ouverte le jour de la rentrée dès 7h15**

### **Horaires secrétariat/direction pour l'année scolaire 2018-2019**

- <b><u>Lundi</u></b>	DIRECTION	7h45 - 11h45	13h30 - 16H30
- <b><u>Mardi</u></b>	SECRETARIAT		13h30 – 17h
- <b><u>Jedi</u></b>	SECRETARIAT	7h45 - 11h45	
- <b><u>Vendredi</u></b>	DIRECTION		13h30 – 16h30

Pour prendre rendez-vous : Secrétariat St Nicolas : 03 84 72 23 79

Secrétariat Ste Ursule : 03 84 79 09 77

**Fréquentation scolaire :**

L'école est obligatoire. Nous vous remercions de veiller à une présence régulière de votre enfant à l'école. En cas d'absences répétées, un signalement sera adressé aux services de l'Education Nationale.

**Communication :**

Afin de favoriser la circulation des informations concernant la vie de votre enfant à l'école, nous vous invitons à consulter régulièrement le site du groupe scolaire Mont Roland – La Salle (rubrique St Nicolas). Nous nous efforcerons de tenir à jour le calendrier des grands événements de l'année (sorties scolaires, fêtes, célébrations, projets...).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de l'enseignante de votre enfant si besoin, ou auprès de la direction.

**Restauration**

Nous vous remercions de veiller à racheter régulièrement des tickets pour les repas de vos enfants. Chaque fin de mois, un récapitulatif des sommes dues en cas de repas pris sans ticket vous parviendra et devra être réglé rapidement afin de permettre à votre enfant de continuer à bénéficier du service restauration de l'établissement.

Bonnes vacances à tous et au plaisir de vous retrouver Le 3 septembre !